

Initiatives ministérielles

• (1520)

Le député avait aussi demandé si un moment était prévu pour qu'un député indépendant puisse poser une question supplémentaire à l'occasion?

Évidemment qu'il y en a. Il y a quelques jours à peine, le député a eu la parole pour poser une question supplémentaire; il arrive souvent que je donne la parole pour une question supplémentaire. Toutefois, je dois tenir compte du nombre de députés qui demandent la parole ainsi que des activités qui sont prévues pour l'après-midi en question. Le député sait bien que je ne peux contenter tout le monde chaque après-midi. Bien sûr, il se peut que le député invoque le Règlement plus tard pour revenir sur cette question.

Je remercie le député de son intervention. Je réponds à sa question par l'affirmative, il existe une liste; je ne suis pas lié par cette liste et je peux y déroger pour permettre à des députés, peu importe leur allégeance, d'intervenir ou de poser des questions, voire des questions supplémentaires. C'est une prérogative de la présidence et je ne crois pas qu'elle ait jamais vraiment été contestée. Je rappelle à tous les députés que cette prérogative existe pour ainsi dire depuis des temps immémoriaux.

Si l'objection ne se rapporte pas à la période de questions, à un fait qui s'est produit pendant la période de questions, je demande aux députés d'invoquer le Règlement plus tard.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'UNITÉ NATIONALE

L'INSTITUTION D'UN COMITÉ SPÉCIAL MIXTE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 18 juin, de la motion de M. Clark (Yellowhead), telle que modifiée (p. 1912).

M. le Président: Conformément à l'ordre du mardi 18 juin 1991, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion modifiée visant l'institution d'un Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'examiner les propositions relatives au renouvellement du Canada.

Convoquez les députés.

(La motion modifiée, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 25)

POUR

Députés

Allmand	Anderson
Andre	Arseneault
Assad	Atkinson
Attewell	Axworthy (Winnipeg South Centre)
Baker	Beatty
Bélair	Bellemare
Belsher	Berger
Bernier	Bevilacqua
Bird	Bjornson
Blackburn (Jonquière)	Blais
Blenkarn	Blondin
Bosley	Boudria
Bourgault	Boyer
Brightwell	Browes
Caccia	Campbell (Vancouver Centre)
Cardiff	Casey
Catterall	Chadwick
Champagne (Champlain)	Charest
Chartrand	Chrétien
Clancy	Clark (Yellowhead)
Clark (Brandon—Souris)	Cole
Cooper	Copps
Corbeil	Côté
Couture	Crosby (Halifax West)
Darling	DeBlois
Della Noce	Desjardins
Dick	Dingwall
Dionne	Dobbie
Domm	Dorin
Duhamel	Duplessis
Edwards	Fee
Feltham	Ferguson
Ferland	Finestone
Flis	Fontaine
Fontana	Foster
Fretz	Friesen
Gaffney	Gagliano
Gauthier	Gibeau
Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Gray (Windsor West)
Greene	Guarnieri
Guilbault	Gustafson
Halliday	Harb
Harvard	Harvey (Chicoutimi)
Hawkes	Hicks
Hogue	Hopkins
Horner	Horning
Hudon	Jacques
James	Jelinek
Johnson	Joncas
Jourdenais	Kempling
Keyes	Kilger (Stormont—Dundas)
Koury	Landry
Larivée	Layton
LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso)	Lee
Lewis	Littlechild
Loiselle	MacDonald (Rosedale)
MacDonald (Dartmouth)	MacDougall (Timiskaming)
MacKay	MacLaren
MacLellan	Maheu